

Conseil municipal

Notre douzième conseil municipal s'est déroulé le 11 novembre 2015 à 18 heures. Il a été précédé d'une commémoration de l'armistice de 1918. Il s'agissait de sa deuxième édition à Sorgeat. Merci au porte-drapeau, aux anciens combattants et aux sapeurs pompiers qui nous ont honorés de leur présence. L'assemblée générale du comité des fêtes et un apéritif dinatoire, ont clôturé cette soirée. Ce moment privilégié de rencontres et d'échanges se perpétuera.

Aide à domicile

Sophie Godard habite à Sorgeat et exerce le métier d'aide à domicile.

Vous pouvez faire appel à ses services : ménage, repassage, courses, petit bricolage, petit jardinage, soins aux animaux, etc.... le paiement peut être réalisé au moyen de chèques emploi-service.

Pour la contacter, composez le 07 81 47 53 49

Les poubelles

Il appartient à chacun de trier ses déchets. C'est une démarche écologique et citoyenne. Nous ne sommes pas obligés de supporter la vision des encombrants jetés pêle mèle parmi les containers à verre, plastique et produits alimentaires par quelques personnes volontairement négligentes. Il est utile de rappeler que les encombrants peuvent être récupérés devant chez vous tous les jeudis de semaine paire. Il suffit de téléphoner à la communauté des communes chargée de l'enlèvement gratuit de ces déchets.

Les NHL

Samedi 24 Septembre 2016, nous rencontrons Alain Naudy durant sa permanence à Ax Les Thermes. Nous l'avons interpellé au sujet des 6 NHL qui auraient dû revenir à la commune. Nos démarches auprès des services de l'état avaient conclu que cette gestion des NHL par la communauté des communes était ferme et définitive puisqu'elle avait été adoptée par délibération des mairies en 2006. Bien heureusement, M. Naudy convient d'une restitution à la commune de Sorgeat. Une modification des statuts de la communauté des communes soumise au vote de l'ensemble des conseillers communautaires est nécessaire. Elle sera inscrite dans quelques temps à l'ordre du jour. La persévérance a payé, nous suivons ce dossier de très près.

Défibrillateur automatique externe

Cet appareil sera prochainement installé sur la facade de la mairie. Il est à disposition de tous. Il permet d'intervenir dans les délais vitaux en cas de malaise cardiaque grave. Son efficacité est incontestable et son usage facile. Une formation aura lieu dans les prochains jours. Les délais d'intervention des services de secours et notamment du SAMU de Foix dans le cas d'accident très grave mettant en jeu le pronostic vital sont longs. Le DAE permettra de prodiguer les soins indispensables et de réagir promptement dans l'attente des secouristes.

Permis de construire

Le dépôt de demandes de travaux ou de permis de construire est obligatoire. Il est vital pour notre collectivité. Les agrandissements créent des recettes nouvelles pour la commune qui nous permettent de ne pas augmenter les impôts de chacun. C'est donc une juste contribution aux dépenses collectives et nous y sommes attachés. Nous incitons aux démarches réglementaires et assistons les demandeurs dans l'élaboration des projets. Nos efforts ont permis de convaincre l'administration quand elle s'y opposait... Ce simple principe devrait nous permettre d'éviter une hausse générale des impôts locaux.

Le camping

Le chiffre d'affaire en 2015 était de 47000 euros, il n'est que de 36000 en 2016. Les dépenses maîtrisées ont permis de compenser la perte de recettes et d'arriver à un bilan final positif. Nous pouvons expliquer la baisse des recettes par

l'absence de prise en compte des réservations entre l'été 2015 et mai 2016 (pas de personnel), peut être aussi par la suppression des panneaux indicateurs au croisement d'Ascou. (décision de l' état)

Je transmettrai bientôt le bilan annuel. Mais les frais de personnels assumés sur le budget communal ne sont pas compensés par les recettes du camping. Les embauches nécessaires pour pallier la défaillance médicale de notre gardienne attirée engendre des frais complémentaires. La commune peut les absorber cette année, mais la question se pose de l'intérêt de cette structure qui impacte notre économie . (-25000 euros)

Nouveaux arrivants

j' invite les nouveaux venus à se présenter à la mairie. L' installation sur la commune impose quelques formalités. Yolande se fera un plaisir d' accueillir les nouvelles familles.

Cérémonie

j'ai eu l'honneur de célébrer Vendredi 28 octobre un mariage à Sorgeat, celui d' Annie Ottal et Roger Peubrier. Je réitère mes vœux de bonheur à ce couple fort sympathique .

Le maire 19/11/2016

Emmanuel Fauvet